

Le Plan de Mobilité Employeur (PdME)

Retrouvez dans cette rubrique en quoi consiste un Plan de Mobilité Employeur, le cadre régleme ntaire ainsi que les bénéfices et avantages pour une entreprise / administration.

Le Plan de Mobilité Employeur (PdME) - qu'est-ce que c'est ?

Déplacements liés à l'activité de l'entreprise

Le Plan de Mobilité Employeur (PdME) est une démarche collective, portée par l'ensemble de la direction d'un établissement.

Le Plan de Mobilité Employeur vise à optimiser les déplacements liés à l'activité de l'entreprise ou de l'admini stration, par exemple les trajets domicile-travail de ses salariés, qui sont une des questions à traiter dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

Différentes actions concrètes

Le Plan de Mobilité Employeur s'appuie sur des mesures concrètes visant à diminuer les émissions de gaz à e ffet de serre et à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air et donc de la santé.

Ces actions peuvent porter sur:

- I'organisation du travail : flexibilité des horaires, le télétravail, gestion des grèves, garantie de retour, ...
- les solutions alternatives à la voiture individuelle des salariés : le covoiturage, le vélo, les transports en commun, la marche, ...
- des mesures pour réduire l'impact des déplacements professionnels : recours au train, flotte de véhicules électriques, mise à disposition d'une flotte de vélos d'entreprise, ...
- Ia logistique, ...

Les entreprises, situées sur un même périmètre, peuvent aussi se regrouper pour coordonner leurs actions, à travers un Plan de Mobilité Multi-Employeurs.

Le cadre réglementaire

	Loi Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)	Loi d'Orientation des Mobil (LOM)
Contraintes	Elaborer un plan de mobilité employeur	Intégrer l'amélioration des condi En cas d'échec (pas d'accord) : o
A partir de	100 salariés sur un même site, si l'agglomér En dehors, d'autres seuils existent (souvent	Les seuils liés aux Plans de Prote
Sanction	Risque de refus de financement / soutien to	e chhomiq væs(p4t&EMEMS) खेळु artis pætet rot

^{*}Le Grand Périgueux n'est pas concerné par un PPA mais une étude est en cours pour en mesurer la pertinen ce.

Les bénéficiaires

Structure	Salariés	Collectivité
> Diminuer et optimiser les coûts liés au	x ≭Fanisap dets éctoan o stietsicerun dersefint ais liés a	u x Mēmula ce bégnes besneicthe phrisve iblans les
> Résoudre les problèmes d'accessibilité	d u Béité fecti ele ché artinou vue en me en le proicue dessus ade	an <mark>i Genuntairi</mark> kral léssió peiulid et e chle séd, éesnyöditl
> Créer un meilleur « esprit d'entreprise	» Agmanéléc à eurs di Boorgue paroy si Edy (chaurs d'Elfo	a <mark>sRÉdwéile betodenlgensticomhel).</mark> trafic urbain
> Prendre en compte le bien-être des sa	larlæsninuer le stress et gagner du temps	paParrtiplpegàdadnédiofattoredelépsécerrit
> La croissance de la productivité	> Participer à un projet fédérateur et co	n <mark>yiRĕd</mark> upérer des espaces publics, notam
> Contribuer à la préservation d'un terri	oi Reathrippehi faelta à éal médiort interschesi seuris as	od vibilady de proposod a proposod
> Valoriser l'image de la structure grâce	à un projet novateur et respectueux de l'	environnement

Contact



Marie ALCONCHEL

Référente Plan de Mobilité - Périmouv



